

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

OBJET : Associations logement: subventions 2018 de fonctionnement

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les associations œuvrant en faveur des usagers du logement sollicitent, au titre de la participation à leur fonctionnement général pour l'année 2018, les subventions suivantes :

- la Confédération Nationale du Logement (CNL 13) demande 100 000 €, subvention proposée 40 000 €;
- SOLIHA PROVENCE demande 32 000 €, subvention proposée 22 300 €

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'octroyer un montant global de subventions de 62 300 € aux associations concernées conformément au tableau annexé au présent rapport et m'autoriser à signer avec chacune des associations bénéficiaires d'une subvention supérieure de 23 000 € la convention type prévue à cet effet.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL